

Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys - 40 330 Amou

Compte rendu de séance : Conseil communautaire du 09 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le neuf du mois de mai à vingt heures trente, les Maires et délégués de la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys, dûment convoqués le 03 mai 2019, se sont réunis à Nassiet sous la Présidence de Madame Christine FOURNADET,

ETAIENT PRESENTS : MESDAMES RICARRERE KAREN, LAFITTE ODILE, LASSALLE FABIENNE, HILLOTTE MARTINE, FOURNADET CHRISTINE, DESTIZONS ANNE MARIE.

MESSIEURS DARMAILLACQ JEAN -JACQUES, LUBET ALAIN, DUFOURCQ JEAN-PIERRE, DUPEBE JEAN-JACQUES, DULAYET MAURICE, LARROUTURE DIDIER, DUPLANTIER GUY, LACAVE GEORGES, NAVAILLES MERLE PHILIPPE, HOURTIN PATRICK, TORRES XAVIER, LABORDE THIERRY, DUFAU BERNARD, ROHFRIJSCH JEAN, DUFOURCQ GUY, CAMPET PATRICK, LASSERRE CLAUDE, GARBAY ALAIN.

PROCURATION : Philippe Novembre à Xavier Torres ; Christian Crabos à Jean Rohfritsch ; Karine Lapos à Patrick Campet, Isabelle Pandeles à Claude Lasserre.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrick Campet ;

Nombre de délégués : 31
Nombre de délégués présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 28

Madame la Présidente ouvre la séance en procédant à l'appel. Elle remercie ensuite Monsieur Patrick Campet, Maire de Nassiet pour son accueil et lui donne la parole pour une présentation de sa commune.

Monsieur le Maire de Nassiet informe ses collègues des derniers projets de sa commune. Il revient tout d'abord sur le projet de salle attenante à la salle de sports, projet que la commune a dû abandonner faute de finances : en effet la commune n'a pas terminé l'emprunt des travaux de l'école alors même qu'une classe devrait fermer à la rentrée 2019. Un projet d'un accueil pour enfants autistes est à l'étude sur ce bâtiment. Par ailleurs, des travaux d'accessibilité devraient débiter sur le bâtiment du foyer municipal. Enfin, Monsieur le maire indique que le dernier recensement fait état d'une baisse de la population de 355 à 325 habitants. Il reste néanmoins confiant pour l'avenir de sa commune sachant que depuis le dernier recensement des maisons vides ont été vendues, 2 lots du lotissement ont été vendus et deux autres sont en négociation.

L'assemblée désigne ensuite Monsieur Patrick Campet, secrétaire de séance et approuve à l'unanimité le compte rendu du dernier conseil communautaire.

BUDGET ET PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame la Présidente propose au conseil communautaire d'adhérer au service PayFiP qui permet aux usagers de régler leurs factures, non seulement par carte bancaire (dispositif TIPI actuel), mais aussi par prélèvement SEPA unique. Cet outil sera notamment très intéressant pour le paiement des factures de l'Accueil de Loisirs. Après échanges de vues et délibération, le conseil communautaire, décide à l'unanimité, d'adhérer à l'offre « PAYFIP » et d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention proposée par la DDFIP.

D'autre part, Madame la Présidente propose au conseil communautaire une délibération modificative en recettes d'investissement. La Communauté de Communes va percevoir une subvention du Conseil Départemental des Landes de 100 000 euros qui sera dédiée au programme de travaux de voirie 2019 et non pas au PLUi-H ou à l'aménagement numérique comme indiqué dans le Budget Primitif. Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces virements de crédits.

Enfin, Madame la Présidente indique au conseil communautaire que le barème des frais de déplacement à rembourser aux agents qui prennent leur véhicule pour des déplacements professionnels a été réévalué par arrêté en date du 26 février 2019. Le conseil communautaire, à l'unanimité décide d'autoriser les agents à utiliser leur véhicule personnel, dans le cas où le véhicule de service n'est pas disponible, pour les déplacements professionnels et décide de prendre en charge les frais de transport dans les conditions prévues par l'arrêté du 26 février 2019.

CULTURE TOURISME

Tourisme - Convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme

Madame la Présidente et Madame Lafitte Odile, Vice-Présidente en charge du Tourisme et de la Culture, proposent au conseil communautaire une convention d'objectif pour l'année 2019 entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme. Les engagements et objectifs de chacun restent inchangés pour l'année à venir mais le montant de la subvention est réajusté compte tenu des réserves de l'Office de Tourisme des Luys. Après échanges de vues et délibération, le conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de subventionnement et d'objectifs 2019 jointe à la présente décision et d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention. Madame Lafitte indique que s'agissant du tourisme, le recouvrement de la taxe de séjour est plutôt compliqué et demande aux maires des communes de bien vouloir relayer l'information sur leur commune. Le programme et les actions de l'Office de Tourisme sont maintenus, notamment l'Automne Gourmand (le 12 octobre), le Bureau d'Information Touristique de Brassempouy et l'embauche d'un saisonnier.

Culture –

Sur proposition de la commission Tourisme Culture, Madame Lafitte présente au conseil communautaire une proposition d'attribution de l'enveloppe annuelle de 15 000 euros dédiée au soutien financier aux associations culturelles du territoire.

Après échanges de vues et délibération, le conseil communautaire par 27 voix pour et une contre, décide d'approuver les attributions de subvention aux associations culturelles comme suit :

Subventions	2018		2019		Observation
	Budget	Réalisé	Proposition	BP 2019	
Association culturelles			15 000,00		
FESTIVAL CHANSONS ET MOTS D'AMOU	5 000,00	5 000,00	7 000,00		
Toustems Amics					
Radio Pais			140,00		
FESTIVAL DES ABBAYES	1 600,00	1 600,00	1 800,00		
Collectif pour la culture	457,00	457,00	446,00		
F.A.P.I fonctionnement	1 970,00	1 970,00	1 950,00		0,25 par habitant
FAP I Chantons sous pins		500,00	500,00		500 euros si déficit
Ecole de musique Amou	500,00	500,00	200,00		
Ecole de musique Pomarez	2 000,00	500,00	200,00		
Amousicana			1 000,00		
Octofolies	1 000,00	500,00	1 000,00		
Jazz à BEYRIES	1 227,00	750,00	750,00		
Sous Total Enveloppe Asso Culturelles	13 754,00	11 777,00	14 986,00		
DU CINEMA PLEIN MON CARTABLE	2 000,00	2 000,00	2 000,00		

A l'occasion d'un prochain conseil communautaire, un bilan de 3 ans de fonctionnement du réseau de médiathèques sera présenté par la Directrice du Réseau Départemental des médiathèques ;

Projet d'aménagement du site archéologique des grottes du Pape :

Enfin, Mesdames Fournadet et Lafitte présentent le plan de financement du projet d'aménagement du site archéologique des grottes du pape. Ce projet peut en effet bénéficier de subventions très importantes à condition de définir des phases dans le projet selon qu'il s'agisse de travaux sur des monuments historiques ou non. Après échanges de vues et délibération, le conseil communautaire par 26 voix pour et deux abstentions, décide d'approuver le plan de financement ci-dessous et d'autoriser Madame la Présidente à solliciter les subventions :

DEPENSES		RECETTES		
Phase 1 Aire de dépose et accès	87 472			
Achat terrain Bédoura	10 000	Subventions	416 260	80%
Géometre	3 000	Réserve Parlementaire	10 000	
Aménagement des accès	62 060	DRAC MH sur phase 2 (50%)	149 394	
honoraires	12 412	MH dép 20,57% (plafonné 60 000)	60 000	
Phase 2 sécurisation des grottes	308 788	Leader sur phase 1 et 2 (plafond)	50 000	
étude relevé topographique	15 000	Leader sur phase 3 (plafond)	50 000	
sécurisation des grottes	96 000	Conseil régional	36 000	
Aménagement paysagers	138 200	D-E-T-R (30% de la phase 1 et 3 sauf honoraire et comm)	50 118	
honoraires	49 588	Conseil Départemental Sentier	10 748	
communication	10 000			
Phase 3 Sentier d'interprétation	124 000			
Aménagement du sentier	92 000			
honoraires	22 000	Autofinancement	104 000	20%
communication	10 000			
TOTAL GENERAL	520 260		520 260	

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi-H

Madame la Présidente indique que la Communauté de Communes est toujours en attente de la nouvelle proposition d'Axesite qui devrait remplacer Urbam dans le groupement des cabinets d'études en charge du PLUi-H. En attendant, elle propose qu'une commission Economique se réunisse pour faire le point sur les zones d'activités économiques suite au rendu des nouveaux relevés pédologiques. La commission se réunira donc le lundi 20 mai à 18H à la Communauté de Communes. Un recensement du

patrimoine remarquable est en cours de réalisation par un stagiaire de l'université de Pau, embauché par la Communauté de Communes pour 4 mois.

S'agissant du Projet Résidentiel de Loisirs, il n'y a pas pour l'instant d'avancée notable dans la procédure.

Voirie

Patrick Campet, Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire propose une réunion voirie le mercredi 15 mai 2019 à 18H à Pomarez afin de visiter des ponts qui ont été très abîmés sur la commune. Il rappelle aussi que les travaux de fossés du programme 2018 sont achevés et que la consultation pour le programme des travaux de voiries 2019 est lancée.

ENFANCE JEUNESSE

Monsieur Thierry Laborde, Vice-Président en charge de l'Enfance Jeunesse fait un point sur l'actualité du service avec notamment les Portes Ouvertes de l'Accueil de Loisirs prévues le samedi 18 mai dans le cadre du mois des familles, le recrutement temporaire d'un Educateur Jeune Enfant en remplacement du titulaire en congé parental. La prochaine commission Enfance Jeunesse aura lieu le 16 mai prochain.



ECONOMIE

Monsieur Dulayet Maurice, Vice-Président en charge du développement économique fait un point sur les dossiers de demande de subvention en indiquant les montants versés pour l'année sur l'enveloppe de 50 000 euros.

2019	2019-1	Leonard Frédéric	Reprise de la Scierie Bedoura	10 000,00	24 113,00 €
	2019-07	CBE - PLATRIERIE	Création entreprise	787,00	
	2018-4	De meche avec vous	Coiffure Muriel Campistron	2 832,00 €	
	2019-02	A voste	Bar - Epicerie fine 1	4 200,00	
	2019-05	Labarthe	Création d'une boucherie - coopé	2 696,00	
	2015-01	grain de beauté	institut de beauté	3 598,00	

Madame la Présidente fait ensuite un point sur la réunion en Sous-Préfecture de Dax relative au projet de Maison de Services au Public pendant laquelle les Communautés de Communes de M.A.C.S. et Orthe et Arrigans ont présenté leur M.S.A.P. respective. Les deux projets ont vu le jour suite à une étude de besoins réalisée auprès du CDG40.

QUESTIONS DIVERSES

-  Madame Lafitte rappelle la visite en nocturne de la Maison de la Dame dans le cadre de la nuit des musées le 18 mai prochain.
-  Madame la Présidente indique que la Piscine Communautaire est d'ores et déjà ouverte pour le collège et que les écoles primaires débiteront leur cycle à compter du 27 mai.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 13 juin à Pomarez.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h.
